COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉCO-ÉCOLE DE SAINT SAULGE

DATE : mardi 3 novembre 2019
LIEU : bibliothèque de l'école des légendes à Saint Saulge
DÉBUT DE SÉANCE : 17h30

PRÉSENTS :
Délégués de l'éco-école : Tom et Sam du dispositif ULIS-École, Salomé et Lucas de la classe des CE, Sarah et Quentin de la classe des CM
Parents d'élèves : madame Lamotte
Enseignants : Stéphanie Chevret, Barbara Bonnet et Alexandre Basely
Partenaires : Cécile Nabot (ambassadrice du tri et de prévention des déchets à la communauté de communes), Claire Planteline (directrice de l'espace socioculturel du cœur du nivernais)

ABSENTS EXCUSÉS :
Monsieur Dantel, inspecteur de l'éducation nationale
Nadège Gély-Touzet et Michèle Beaume, déléguées départementaux de l'éducation nationale
Madame et monsieur Chapalain, administrateur de la L.P.O. 58
Madame Martin, responsable du concours « écoloustics » au SIEEN

CIRCULATION DE LA FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR.

ORDRE DU JOUR :
1. Présentation du programme « éco-école » et des enjeux d'une labellisation
2. Bilan des actions de l'année scolaire dernière
3. Présentation des diagnostics par les éco-délégués
4. Présentation des projets actuels
5. Réactions de l'assemblée et idées d'actions

---

1. Présentation du programme « éco-école » et des enjeux d'une labellisation

Une présentation du programme « éco-école » et de l'association « Terragir » est effectuée. Ce programme permet de proposer des projets d'éducation au développement durable aux

élèves. Ces projets sont au service de leurs apprentissages et des compétences qu'ils doivent acquérir dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale.
Les élèves sont la force motrice des projets « éco-école ». Impliqués du début à la fin du projet, ils participent à la mise en œuvre des étapes de la méthodologie. Ils sont actifs au sein du comité de pilotage et participent à l'élaboration du diagnostic et du plan d'action, ainsi qu'à sa mise en place et son évaluation.
Les projets « éco-école » reposent sur des collaborations avec des associations ou des partenaires locaux présents ou à solliciter.
Véritable source de motivation, le label « éco-école » valorise l'engagement des porteurs de projet et concrétise les efforts menés tout au long de l'année.
Sept domaines sont proposés aux candidats : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités. Cette année, les enseignants ont choisi d'aborder le thème des déchets.
La procédure de labellisation est exposée : réaliser le diagnostic, réunir le comité de pilotage, définir et mettre en œuvre le plan d'action, mesurer et évaluer, établir des liens avec les disciplines enseignées, impliquer tout l'établissement et la communauté et s'engager avec créativité.
Le label E3D proposé par le ministère de l'Éducation nationale est présenté aux membres du comité de pilotage. L'éco-école est labellisé niveau 2 (sur 3) depuis l'année dernière et se porte candidate pour l'année prochaine.

Quelles actions pourraient être mises en place pour accéder au niveau 3 du label E3D ?
Mettre en place un pédibus, du covoiturage, des achats éco-responsable.

2. Présentation des diagnostics par les éco-délégués

Les éco-délégués présentent leur diagnostic sur les déchets.
Voir l'annexe.

3. Présentation des idées et projets actuels de l'équipe enseignante

- ✓ Inscription au concours « écoloustics » pour la classe de CM
- ✓ Promotion des piqueniques « zéro déchet »
- ✓ Projet de valorisation de l'ancien mobilier scolaire de l'école
- ✓ Équipement : composteur, récupérateur d'eau
- ✓ Interventions de professionnels
- ✓ Visites de sites

- ✓ Récupération/collectage de déchets spéciaux (pile, cartouches, …)
- ✓ Organisation d'une journée spéciale « brocante des enfants » sur la valorisation, le recyclage en partenariat avec l'ESCN
- ✓ Compostage des déchets de cantine

4. Réactions et idées de l'assemblée

- ✓ Madame Planteline propose que les élèves construisent eux-mêmes des poubelles pour les cours de l'école.
- ✓ Madame Lamotte indique qu'il existe des associations qui récupèrent les piles.
- ✓ Madame Nabot précise le contenu d'un récent courriel sur une sensibilisation au collectage des piles. Des animations peuvent être envisagées.
- ✓ Les consignes de tri cartons/journaux/papiers devront être précisées avec les agents de la commune.
- ✓ La communauté de communes et le SIEEEN seraient partenaire de l'organisation de la brocante des enfants avec le centre social et l'école. Cette manifestation pourrait se dérouler durant la semaine du développement durable, fin mai, début juin. L'idée d'une gratiferia est débattue.
- ✓ Madame Nabot indique qu'elle organisait le festival « zéro déchet ». La reconduction pour 2020 n'a pas encore été définie.
- ✓ Madame Nabot précise qu'elle peut mettre plusieurs jeux à disposition pour les classes de l'école : poubelle pédagogique, cycle des matières, les matériaux, le gaspillage alimentaire, … Des animations peuvent accompagner ces activités.
- ✓ L'importance de sensibiliser les écoliers aux « déchets qu'on ne produit pas » est mise en avant.
- ✓ La problématique des serviettes jetables est évoquée. Des solutions sont évoquées : casiers pour stocker des serviettes en tissu, proposition d'achat par la commune de serviettes en tissu lessivables, … Le problème de l'hygiène est évoqué également.
- ✓ Une visite de la recyclerie de Prémery pourrait être organisée.
- ✓ Monsieur Basely évoque la nécessité de valoriser le mobilier scolaire de l'école lorsqu'il sera remplacé. À ce sujet, madame Nabot indique que la mairie doit être dans l'obligation de confier ce type de déchets à une société spécialisée (dispositif de la responsabilité élargie du producteur - REP).
- ✓ Madame Bonnet indique son intérêt pour visiter l'usine de tri et l'incinérateur de Fourchambault avec la classe de CM.
- ✓ Le projet de peser ou compter les déchets de l'école est soumis.
- ✓ La fabrication d'un composteur pourrait se faire par les élèves, avec l'aide des parents.